

BELFIUS PLAN BONDS

Compartiment du Fonds commun de placement de droit belge Belfius Plan, géré par Belfius Investment Partners SA - Classe d'actions C

Belfius Plan Bonds: un fonds obligataire bien diversifié assorti d'une gestion active

Les taux sont actuellement très bas. Par conséquent, les rendements des alternatives à taux fixes sont également peu élevés. Vous recherchez un rendement potentiel plus élevé, mais assorti d'un risque relativement limité? Dans ce cas, le fonds Belfius Plan Bonds, géré activement, constitue une bonne alternative.

Points positifs

- Belfius Plan Bonds est un **portefeuille obligataire bien diversifié**, qui investit notamment dans:
 - > des obligations d'État ou obligations d'entreprises de bonne qualité, ou «Investment Grade»¹
 - > des obligations présentant un risque plus important, susceptibles de proposer en compensation un rendement plus élevé:
 - obligations d'entreprises «High Yield»¹
 - obligations de pays émergents
 - obligations convertibles
- Il s'agit d'un **fonds² géré activement**, avec adaptation de la pondération des différentes obligations au sein du portefeuille, en fonction de l'évolution des marchés. Dans l'environnement actuel, qui se caractérise par des taux extrêmement bas, cette flexibilité peut constituer un atout de taille. Grâce à cette gestion flexible, les risques ou le moment d'acquisition idéal ont moins d'impact.
- Le **gestionnaire peut se couvrir (partiellement)** contre l'impact négatif d'une hausse des taux sur le cours du fonds, un avantage appréciable dans l'environnement actuel de faibles taux.
- Le fonds peut se **constituer des positions en devises étrangères (non-euro)** pour:
 - > obtenir éventuellement un rendement supplémentaire
 - > limiter le risque de cours de change
- Belfius Plan Bonds est un **investissement fiscalement intéressant**. Selon la législation fiscale actuellement en vigueur, aucun pré-compte mobilier ni taxe boursière ne sont dus en cas de vente.

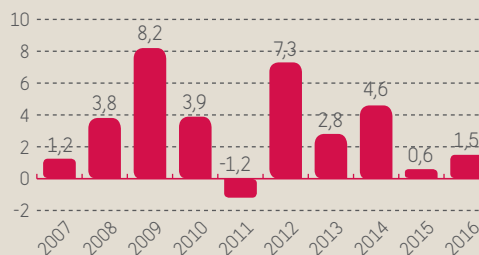
Points d'attention

- Les rendements des obligations de bonne qualité sont historiquement bas.
- Belfius Plan Bonds n'offre aucune protection du capital. On ne peut donc pas exclure une éventuelle chute des cours dans l'intervalle. Le fonds a un niveau de risque 3 sur une échelle de 1 à 7, où 1 représente le risque le moins élevé et le rendement potentiel le moins élevé, et 7 représente le risque le plus élevé et le rendement potentiel le plus élevé. Vous trouverez de plus amples renseignements à ce sujet en page 2.
- Ce fonds peut aussi présenter d'autres risques: risque d'arbitrage, risque de crédit, risque de contrepartie, risque lié aux produits dérivés, risque lié aux pays émergents, risque de devise ou de change, risque de dénouement et risque d'inflation (voir verso).

Évolution de la VNI (en valeur absolue, en EUR) de Belfius Plan Bonds (cap) au cours des dix dernières années (avant frais et taxes)



Rendement annuel sur les 10 dernières années civiles (31-12) (avant frais et taxes) en EUR (%) de Belfius Plan Bonds (cap)



Rendement actuariel au 28-04-2017 (en %) de Belfius Plan Bonds (Cap.) (avant frais et taxes)

Rendement	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création 23-04-04
Classe C Cap (EUR)	0,9	1,7	3	3,3	3,1

Tous les graphiques relatifs à la VNI et aux rendements se basent sur des données historiques: ils peuvent être trompeurs et n'offrent donc aucune garantie pour les rendements futurs.

Source: Candriam

BELFIUS PLAN BONDS

Compartiment du Fonds commun de placement de droit belge Belfius Plan, géré par Belfius Investment Partners SA

SOUSCRIPTION

Prix de souscription minimum Pas de prix de souscription minimum, souscription à la valeur nette d'inventaire (VNI) du jour, chaque jour bancaire ouvrable avant 16 h (heure locale). Les souscriptions après 16 h s'exécutent à la VNI du jour suivant.

Type d'actions Actions de capitalisation (plus-value potentielle, la VNI qui est versée en cas de vente peut être plus élevée qu'en cas d'achat). Une moins-value est aussi possible, la VNI à la vente est alors plus basse qu'à l'achat.

Durée Illimitée

CARACTÉRISTIQUES

Valeur nette d'inventaire Chaque jour bancaire ouvrable - publication dans *L'Echo* et *De Tijd*, ainsi que sur belfius.be/fonds.

FRAIS À CHARGE DE L'INVESTISSEUR

Entrée < 50.000 EUR: 2,5%
50.000 EUR - 124.999 EUR: 1,75%
125.000 EUR - 249.999 EUR: 1%
250.000 EUR - 499.999 EUR: 0,75%
≥ 500.000 EUR: 0,625%

Réduction de 10% des frais d'entrée pour les souscriptions exécutées via Belfius Direct Net.

Sortie Aucuns

Frais courants et frais de gestion 1,34%, dont 0,75% de frais de gestion. Les frais courants sont prélevés par le fonds sur une année et peuvent varier d'une année à l'autre. Pour de plus amples informations concernant les frais courants, vous pouvez consulter le document *Informations clés pour l'investisseur* du fonds.

FISCALITÉ

Sur la base de la législation fiscale actuellement en vigueur, qui peut être sujette à modifications, le régime d'imposition pour les investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques est pour les revenus attribués le suivant:

> précompte mobilier: la plus-value potentielle n'est pas soumise au précompte mobilier libératoire

> Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB): pas de taxe boursière lors du rachat des parts.

Pour plus d'informations relatives au précompte mobilier et la Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) veuillez contacter votre conseiller financier. Les investisseurs qui ne sont pas soumis à l'impôt belge des personnes physiques doivent s'informer du régime d'imposition qui leur est applicable.

DOSSIER-TITRES

Le dépôt-titres est libre de droits de garde chez Belfius Banque. Des droits de garde peuvent être réclamés auprès d'autres institutions financières.

PROSPECTUS

Offre publique. Le document *Informations clés pour l'investisseur*, le prospectus et les rapports périodiques les plus récents sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais dans toutes les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier et sur belfius.be/fonds. **Nous vous conseillons de lire le document *Informations clés pour l'investisseur* et le prospectus avant de prendre la décision d'investir.** Ce produit ne peut être considéré comme un dépôt et n'est donc pas protégé dans le cadre du système belge de protection de dépôts. Pour toute information relative à la protection belge des instruments financiers, vous pouvez consulter le «site du Fonds de garantie pour les services financiers» (fondsdegarantie.belgium.be/fr). Aucune garantie formelle n'est fournie au compartiment par Belfius Banque.

SERVICE PLAINTE

En cas de plainte, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre agence, votre conseiller financier ou au Service de gestion des plaintes, Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles; ou via email à claims@belfius.be. Si vous ne deviez pas être satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation claims (RT 15/14), Boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles, ou par email à negotiationclaims@belfius.be. Si vous ne deviez pas trouver de solution via les contacts précédents, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers, située North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles (ombudsfin.be).

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

Niveau de risque 3. Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité* de l'historique du fonds, où 1 représente le risque le moins élevé et un rendement potentiellement moins élevé et 7 représente le risque le plus élevé et un rendement potentiellement plus élevé. Ce chiffre peut évoluer dans le temps (à la baisse et à la hausse) et le plus faible ne signifie pas «sans risque». La volatilité*, traduite par ce niveau de risque, indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. De plus amples informations sont disponibles dans le prospectus et le document *Informations clés pour l'investisseur* ou sur belfius.be/risques-investissements.

* Indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Plus la volatilité est importante, plus le risque lié à ce fonds est élevé ainsi que son rendement potentiel.

RISQUES

L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur:

Risque d'arbitrage	Le fonds pourra avoir recours à la technique consistant à profiter d'écart de cours constatés ou anticipés entre deux titres/secteurs/marchés/devises. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative du fonds peut baisser.	Risque de change	Le risque de change provient des investissements directs du Fonds et de ses interventions sur les instruments financiers à terme, résultant en une exposition à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. Les variations du cours de change de cette devise contre celle de valorisation du Fonds peut impacter négativement la valeur des actifs en portefeuille.
Risque de crédit	Le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté.	Risque de dénouement	Le risque que le dénouement par un système de paiement n'ait pas lieu comme prévu, parce que le paiement ou la livraison par une contrepartie n'a pas lieu ou n'est pas effectué conformément aux conditions initiales. Ce risque existe dans la mesure où certains fonds investissent dans des régions où les marchés financiers ne sont pas très développés. Dans les régions où les marchés financiers sont bien développés, ce risque est limité.
Risque de contrepartie	Le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds.	Risque d'inflation	Le risque d'inflation est principalement dû à des variations brutales de l'offre et de la demande de biens et de produits dans l'économie, au surenchérissement du coût des matières premières ainsi qu'aux hausses salariales excessives. C'est le risque d'être remboursé dans une monnaie dépréciée, d'obtenir un taux de rentabilité inférieur au taux d'inflation. Ce risque concerne par exemple les obligations de longue durée et à revenu fixe.
Risque lié aux produits financiers dérivés	Leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexe à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.	La liste des risques ci-dessus n'est pas exhaustive. De plus amples informations sur les risques pertinents liés au fonds et aux compartiments éventuels du fonds sont disponibles dans le prospectus, dans le document <i>Informations clés pour l'investisseur</i> ou sur belfius.be/risques-investissements .	
Risques liés aux pays émergents	Les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.		

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire dans votre agence de Belfius Banque ou via Belfius Direct Net. Vous pouvez adresser tous vos questions à Belfius Contact au numéro 02 222 12 01 ou via «Contact» sur le site belfius.be.

¹ Les agences de notation attribuent un rating (notation) aux émetteurs d'obligations. Ces ratings reflètent le risque de défaillance de l'émetteur. Les notations attribuées aux émetteurs de bonne qualité, qualifiés aussi d'*Investment Grade*, varient chez Standard & Poors de AAA à BBB. Pour ce type d'obligations, le risque de défaillance est jugé faible. Une notation inférieure à BBB est attribuée aux émetteurs de moins bonne qualité, qualifiés aussi de *Speculative Grade* ou de *High Yield*. Ils affichent un risque de défaillance plus grand. Pour compenser le risque accru qu'implique ce type d'obligations, elles offrent un rendement supérieur. Plus d'infos sur la notation de crédit sur belfius.be, dans le document *Qu'est-ce qu'une notation de crédit?*

² Organisme de Placement Collectif (OPC), désigné de manière générale «fonds». Un OPC permet d'investir dans des actifs suivant une stratégie déterminée.